

Surveillance épidémiologique de la brucellose

Brucella spp. - 2017

Auteurs: T. Lernout, M. Mori

Messages clés

- Le nombre de cas confirmés de brucellose en Belgique est faible, avec en 2017, huit cas confirmés par le CNR et quatre autres cas rapportés par le système de déclaration obligatoire.
- Les cas sont liés à une exposition pendant un voyage en zone endémique, notamment dans le bassin Méditerranéen. En 2017, la majorité des personnes ont été infectées en Turquie.

Sources d'information

- Surveillance épidémiologique par le [CNR](#), situé à Sciensano (ancien CODA-CERVA) et l'Institut de Médecine Tropicale (IMT).
- Données de la déclaration obligatoire.

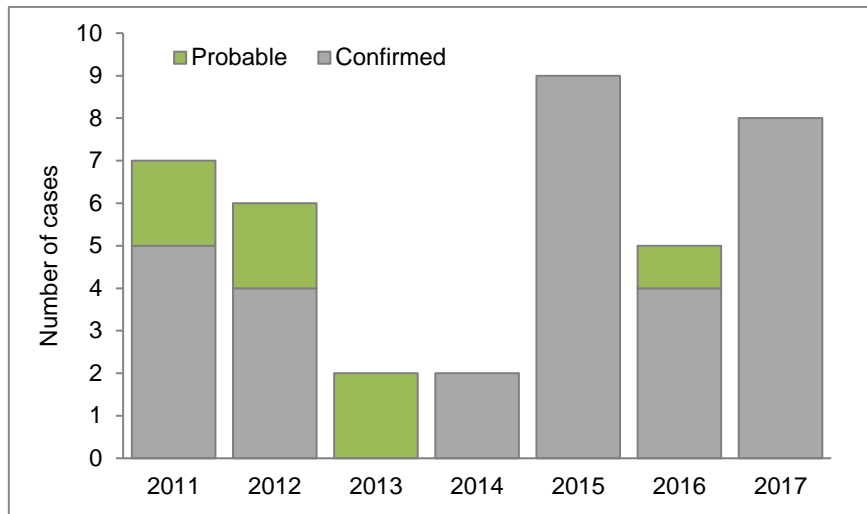
Définition de cas

- Cas confirmé : signes cliniques compatibles associées à une isolation du germe (au début de la maladie) ou à un test sérologique positif (sérodiagnostic de Wright, Rose Bengale, Elisa).
- Cas probable : signes cliniques compatibles et lien épidémiologique (exposition à un animal malade, à des aliments/produits animaliers contaminés, ou à une source commune d'infection).

Epidémiologie

- Nombre de cas : six cas confirmés rapportés par le système de déclaration obligatoire (un en Wallonie, trois à Bruxelles et deux en Flandre) et huit cas confirmés par le CNR (dont deux seulement également déclarés aux autorités de santé). Le nombre de cas reste globalement stable, avec des fluctuations annuelles (tendance basée sur les données du CNR uniquement, Figure 1).
- Sexe : la majorité des cas étaient des femmes (80 %), alors que les années précédentes les hommes étaient plus nombreux.
- Âge : variation entre 42 et 81 ans, avec une médiane de 66 ans. Contrairement aux années antérieures, il n'y a pas eu de cas chez des enfants ou des jeunes adultes.
- Espèce de *Brucella* : information disponible pour cinq personnes, dont trois infectées par *Brucella melitensis* biovar 3 et deux par *Brucella melitensis* biovar 1.
- Origine de l'infection : des dix personnes pour lesquelles l'information est disponible, sept (70 %) avaient séjourné en Turquie, une en Iran et une en Iraq. La dixième personne était une réfugiée et avait été dans au moins cinq pays, dont la Turquie.
- Source de l'infection : rarement documentée. Deux personnes avaient consommé des produits à base de lait cru.

Figure 1 : Nombre de cas de brucellose confirmés et probables rapportés par an, Belgique, 2011-2017
(Source : CNR pour *Brucella* spp.)



Importance pour la santé publique

En Belgique, le nombre de cas de brucellose rapportés chez l'homme est faible, et excepté quelques cas autochtones en 2012, les infections sont liées à un séjour en zone endémique. Le programme de surveillance animale mis en place par l'Agence fédérale pour la sécurité de la chaîne alimentaire (Afsca) n'a identifié aucun cas de brucellose animale depuis janvier 2013.

L'espèce isolée le plus fréquemment chez les cas humains diagnostiqués en Belgique est *Brucella melitensis* biovar 3, qui est l'espèce la plus répandue chez les ovins/caprins. C'est le biovar prédominant dans les pays méditerranéens et au Moyen-Orient. Il convient donc de penser à la brucellose en termes de diagnostic différentiel en cas de symptômes compatibles chez des personnes revenant d'un voyage à l'étranger, particulièrement dans un pays de la région du bassin méditerranéen.

Plus d'informations

- Agence pour une Vie de Qualité (AViQ). Fiche informative sur la brucellose. Disponible sur : <https://www.wiv-isp.be/matra/fiches/Brucellose.pdf>
- Agence fédérale pour la sécurité de la chaîne alimentaire (Afsca). Brucellose. La situation en Belgique. Disponible sur : <http://www.afsca.be/santeanimale/brucellose/#situ>
- European Centre for Disease Prevention and Control (ECDC). Brucellosis - Annual epidemiological report 2016 [2014 data]. Disponible sur : http://ecdc.europa.eu/sites/portal/files/documents/Brucellosis-Annual%20epidemiological%20report_1_0.pdf